

## L'engagement citoyen

Face à cette crise sanitaire sans précédent, nous connaissons désormais les gestes essentiels qui peuvent nous permettre d'éviter l'accentuation du nombre de malades. En nous y conformant et en essayant de les faire partager par notre entourage, nous avons tous un rôle à jouer.

Nous savons aussi, depuis le premier confinement et la fermeture de nombreux magasins, l'impact de cette crise sanitaire, au niveau social et économique.

Dès la première vague, la commune a pris un certain nombre de mesures pour, à son niveau, aider les commerçants : suppression du droit de terrasse sur l'ensemble de l'année et suppression des droits de place pour le marché pendant 3 mois, pour ne citer que deux exemples. Des mesures comparables ont été prises par la communauté des communes, qui a la gestion de la compétence économique. Un fond de solidarité de 40 000 euros a été débloqué pour épauler les mesures prises par la Région et bien entendu par l'Etat. Il est absolument indispensable que les entreprises en difficulté puissent, en relation avec la commune et la communauté des communes, connaître l'ensemble des dispositifs activés, pour pouvoir en bénéficier et atténuer ainsi les conséquences négatives liées à ces fermetures obligatoires.

Mais si les collectivités peuvent agir et nous le faisons, c'est à chacun d'entre nous par des comportements solidaires, d'œuvrer à maintenir notre tissu d'entreprises. Il est vital que nous puissions, chacun à notre niveau, faire un petit geste, en privilégiant l'achat local pour ces fêtes de fin d'année. Ganges dispose de tous les commerces qui vous permettront de répondre à toutes vos envies, pour les cadeaux de Noël. Alors, en évitant de commander sur internet, en faisant vos achats sur place, vous soutiendrez activement les commerces locaux, les circuits courts pour éviter que nos commerçants ferment définitivement leurs rideaux. D'autant que vous pourrez, en achetant local, bénéficier des avantages de l'opération menée en collaboration avec la Chambre de commerces de l'Hérault (CCI), nommée « City Folyz ». Chez les commerçants qui participent à ce dispositif (adhésion gratuite pour les commerçants et les clients), vous pourrez bénéficier d'une « cagnotte » reversée sur votre compte en banque et réutilisable immédiatement. Un dispositif innovant qui est appuyé par les collectivités à l'échelle locale, départementale et régionale.

Enfin, si nous avons dû annuler beaucoup de manifestations, nous maintenons la distribution du colis de Noël pour les personnes de plus de 65 ans. A cette occasion, deux masques lavables leur seront distribués. Ce colis a été, comme chaque fois, élaboré avec des commerçants de Ganges.

Dans cette configuration inédite qui bouscule notre façon de vivre, je tiens à vous assurer que les agents de la commune et les élus sont auprès de vous et souhaitent que fin décembre, la situation sanitaire vous permette de passer de bonnes fêtes de fin d'année, entourés des personnes qui vous sont chères.



Michel Fratissier  
Maire de Ganges

Président de la Communauté des communes  
des Cévennes gangeoises et suménoises

**Vous souhaitez  
joindre  
les adjoints  
et les délégués ?**

Adjoint à l'économie et au tourisme  
Adjointe à la culture  
Adjointe au social  
Déléguée aux animations  
Adjointe-déléguée à la fracture numérique  
Déléguée aux personnes âgées et aux solidarités  
Pour joindre les autres adjoints et le Maire

bvivanco@ganges.fr  
sfino@ganges.fr  
msantner@ganges.fr  
(erratum) nmazauric@ganges.fr  
aviala@ganges.fr  
raurieres@ganges.fr  
mairie@ganges.fr

Mairie de Ganges

Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Tel : 04 67 73 85 03 - Site internet : www.ganges.fr

Quelques numéros de téléphone utiles :

Police Municipale	04 67 73 00 52	Urgence gaz	0 800 47 33 33
Nicollin (Eau potable)	04 67 81 17 72	Urgence électricité	09 72 67 50 34
Saur (Assainissement)	04 34 20 30 01	CCCGS	04 67 73 78 60

# PROJETS URBAINS

## Peau neuve pour la rue de l'Albarède !

Au premier semestre 2021, d'importants travaux qui se dérouleront en trois phases, vont débiter. C'est une réhabilitation totale de la rue qui s'engage. Les réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'eau pluviale seront entièrement repris et la fibre sera installée.

Les deux réunions de présentation aux riverains ayant permis de prendre en compte les attentes de chacun, des places de stationnement seront aménagées sur la partie gauche de la rue, dans le sens de circulation, avec un dépose-minute en face de l'école.

Un abri pour les containers poubelles sera également édifié, au croisement de la rue de l'Albarède et de l'avenue Pasteur.

Enfin, cette rue étant particulièrement vivante à certains moments, entrées et sorties du lycée du Roc Blanc, de l'école La Présentation et du théâtre Albarède, il était indispensable de limiter la vitesse des véhicules pour assurer la sécurité des piétons. Un plateau surélevé sera donc mis en place entre l'internat du Roc Blanc et le théâtre.



Rue de l'Albarède

C'est un projet à plus d'un million d'euros qui s'engage et pour lequel la mairie a bien entendu demandé des financements. Un sacré budget pour donner du lustre à une rue importante pour les gangeois.

## Démolition, le tour de l'îlot Charles Benoît

Le projet de réhabilitation du centre-ville de Ganges, vous l'avez remarqué, passe par une phase de démolition.

Après une première tranche qui a donné une grande respiration à la ville, c'est maintenant l'îlot Charles Benoît qui doit être démanté.

À partir de la mi-janvier, une phase de fouilles archéologiques préventives va débiter pour une durée de 4 mois. En effet, cette partie de la ville

est très ancienne et la mise à nu offre une vraie opportunité pour en apprendre un peu plus sur notre passé. Au terme de ce temps, les archéologues livreront leur analyse et feront des préconisations pour les architectes. Ils sont déjà au travail et réfléchissent à la réhabilitation des halles et la création d'un jardin.

Les travaux de démolition pourront alors débiter, afin que ce projet important puisse voir le jour.



# CULTURE/SPORT/ANIM

## Animations de Noël et marchés

### Marchés

Le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> de l'an tombant cette année un vendredi, les marchés des fêtes sont avancés aux jeudis 23 et 31 décembre, pour vous permettre de faire vos achats.

### Animations

Le dernier décret Ministériel en date du 16 octobre, stipule dans son article 3 et ce jusqu'à nouvel ordre, la règle suivante : « Les rassemblements, réunions ou activités sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public mettant en présence de manière simultanée plus de six personnes sont interdits. »

Dans ces circonstances, les animations de Noël festives et empreintes de convivialité, pleines de rencontres et d'échanges,

que nous avions prévues ne sauraient avoir lieu. La municipalité a donc décidé à regret, de renoncer à ces animations cette année. Un week-end sera organisé lorsque la crise sanitaire sera passée, pour fêter notre liberté et le plaisir de nous retrouver.



## Redonner vie aux vitrines abandonnées

Nous avons tous pu voir dans les rues passantes de Ganges, des commerces en mauvais état ou touchés par de l'affichage sauvage, des vitrines inoccupées, en travaux.

Une belle idée a germé de ce constat, une idée qui pourrait permettre d'embellir notre ville et d'offrir une visibilité aux artistes locaux. Nous lançons donc un appel aux propriétaires de ces vitrines et leur proposons de les mettre à disposition de la mairie par convention.

Des expositions avec les artistes et artisans locaux pourraient alors être organisées, redonnant de la valeur à ces vitrines abandonnées et permettant à des créateurs de partager leur art. Imaginez que la ville devienne une grande salle d'exposition à ciel ouvert !

Si l'idée vous séduit, que vous soyez propriétaire d'une vitrine ou en capacité de prendre contact avec l'un d'eux, veuillez-vous faire connaître en envoyant un mail à Sophie Fino, adjointe à la culture : [sfino@ganges.fr](mailto:sfino@ganges.fr)



## La marquise a son gâteau !

Il a été chanté que les histoires d'amour finissent mal en général.... celle de la marquise de Ganges en est l'exemple criant et nous reviendrons certainement sur son tragique destin dans un prochain Zoom. Mais ce destin lui a permis de traverser les âges et deux élus voulaient lui rendre hommage.



Après un premier essai infructueux, Renée Violla et Bertrand Vivancos ont trouvé auprès de la maison Garonne (ex-boulangerie Martial), un pâtissier qui s'est attelé à créer un nouveau gâteau, qui honore notre belle marquise. Sous un écrin en forme de cœur, ce délicieux gâteau qui met en valeur nos produits locaux, saura régaler vos papilles. Le marquis de Sade et les écrits de l'époque signalaient que notre marquise étaient une des plus belles femmes de la cour, nul doute qu'elle aurait apprécié cet élégant gâteau.

Ce dessert se décline en portion individuelle ou format familial, à nous de le faire vivre en souvenir de Diane de Johannis de Châteaublanc, Marquise de Ganges. Espérons que cet entremet deviendra une spécialité reconnue...



Colis de Noël : la distribution aura bien lieu



Malgré la crise sanitaire et le confinement, la traditionnelle distribution des colis de Noël (réservée aux personnes inscrites sur les listes électorales à Ganges et de plus de 65 ans) aura bien lieu, les jeudi 17 et vendredi 18 décembre de 9h à 12h et de 14h à 17h, ainsi que le samedi 19 décembre de 9h à 12h. Cependant, afin d'assurer la sécurité sanitaire de tous, certains aménagements seront réalisés :

la mairie, afin d'inviter les bénéficiaires à garder la distance physique de rigueur et éviter les regroupements. Chaque personne sera invitée à se laver les mains avec le gel hydro-alcoolique mis à disposition à l'entrée et sera reçue individuellement. Un sens de circulation sera mis en place.

Toutes ces dispositions, n'empêcheront pas les agents et les élus de vous accueillir avec chaleur pour vous offrir ces gourmandises réconfortantes.

avec chaleur pour vous offrir ces gourmandises réconfortantes.

Accompagner les plus vulnérables

Dans ce contexte exceptionnel, les mairies ont obligation de mettre en place un fichier des personnes âgées, isolées et vulnérables. Pour la commune, c'est une priorité, car les élus portent une attention toute particulière à nos aînés. Notre rôle est donc de recenser les personnes âgées, fragiles et vulnérables afin

de mieux coordonner les actions auprès d'eux. À cette fin, la mairie met à disposition un imprimé qui vous permettra de faire une déclaration volontaire. Il sera disponible en Mairie, dès Janvier 2021. Si vous souhaitez être accompagné dans cette démarche, des élus sont à votre disposition.

Remplissez le coupon réponse ci-dessous et retournez-le en mairie. Vous serez recontacté par Antoinette Viala ou Renée Aurières-Vialla qui vous aideront à remplir les documents. Vous pourrez également les rencontrer dans leur permanence à la Maison des Services, le 4ème jeudi de chaque mois, de 14 à 16 heures.

Je souhaite être recontacté(e) :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....



Le mot de l'opposition

Cinq élu.e.s d'opposition sont membres du conseil municipal, suite aux élections de mars à juin 2020. Issue.s de deux listes d'opposition, nous sommes à la disposition de chacun.e pour débattre, recueillir des doléances, et aussi des propositions pour Ganges.

**Liste Objectif Ganges**  
 Marie-Pierre NORMAND, mapinor@bbox.fr  
 Bruno CHANTON, chantonbruno@gmail.com  
 Audrey KNIPPER, audreyknipper@gmail.com

**Liste Un autre Ganges est possible**  
 Bruno CANARD, bruno.canard@free.fr  
 Agnès VINCENT, agnes.vincent.210856@gmail.com

Nous assumerons notre rôle d'opposition pendant toute la durée de ce mandat. Agnès Vincent et Bruno Canard tiendront – après la fin du confinement – une table de permanence, les vendredis matins dans le petit square du plan de l'Ormeau, à proximité du marché.

Une nouvelle rubrique voit le jour !

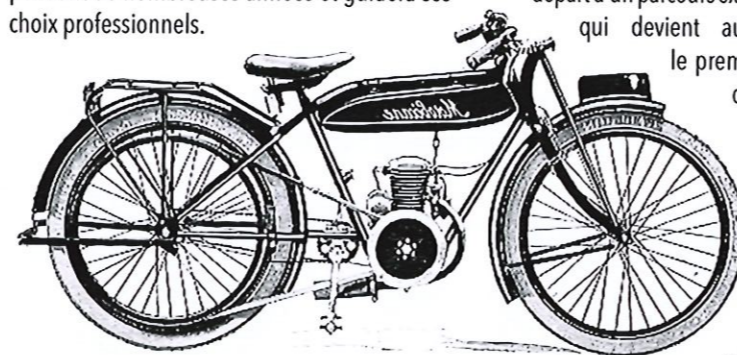
Désormais ZOOM mettra en lumière des hommes et des femmes, des lieux, des objets et des métiers, qui ont fait ou font encore la richesse de Ganges. Une façon ludique, dans ces temps troublés, de découvrir ou redécouvrir notre ville.

Charles Benoit : Inventeur de la mobylette  
 Un rêve comme moteur !

Son invention est bien entendu le fruit de son parcours professionnel, mais les circonstances du décès de son père ont sans aucun doute été déterminantes. Quand la première mobylette voit le jour, le 27 mars 1927, Charles Benoît réalise un rêve qui est né à la suite de cet épisode douloureux : offrir aux plus humbles un moyen de locomotion pratique, et rapide.



Charles Benoît est le fils de Sully Benoît, pasteur à Ganges à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. La disparition prématurée du pasteur, suite à une affection pulmonaire contractée lors d'un périple à cheval sous la pluie, pour aller prêcher dans les villages de l'Espérou et d'Ardaillers, marque profondément le jeune Charles. Mais elle va faire naître dans l'esprit de ce dernier, le rêve d'un moyen de locomotion rapide et pas cher qui pourrait s'adresser aux plus humbles. Ce rêve l'accompagnera pendant de nombreuses années et guidera ses choix professionnels.



Deux rencontres vont être décisives dans son parcours. Lors de sa formation d'ingénieur à l'Institut Électronique de Grenoble, il croise Jules Benezech né en 1891 dans le Tarn. À cette période, Charles a des difficultés en mathématique et Jules lui apporte son aide. Les deux hommes se lient d'une amitié forte et sincère.

En 1914, quand la guerre éclate, Charles retrouve le capitaine Jules Benezech au 8<sup>ème</sup> Génie. Après le conflit, Charles qui est Chef de fabrication à la SICAM, une entreprise qui fabrique de petits moteurs, accueille Abel Bardin. Ce dernier travaillait jusque là jusque-là comme Directeur commercial dans diverses sociétés de cycles. Ces deux hommes, à des degrés divers, vont accompagner Charles jusqu'au bout de son rêve. En 1923, alors que la SICAM est en difficulté, Benoît et Bardin décident de tenter leur chance et créent leur propre usine. Elle va se nommer « Les ateliers de la Motobécane ». Ils veulent créer une motocyclette simple et légère. Après avoir mis au point et réalisé un prototype, ils se rendent compte qu'ils n'ont pas les moyens de financer leur projet. C'est alors Jules Benezech qui, grâce à un ami, les aidera à obtenir un financement de la Banque Nationale de Crédit.

Leur premier modèle de motocyclette, appelée la 175 et qui atteint une vitesse de 50 kilomètres/heure, voit alors le jour. Son succès va être tel, qu'ils imagineront même une version pour les dames. C'est le départ d'un parcours exceptionnel pour la marque, qui devient au fil des années 50, le premier constructeur mondial de mobylettes.

Malheureusement en 1983, les ateliers Motobécane fermeront leurs portes à cause d'une faillite et seront repris par différents actionnaires, dont le géant Yamaha.

Aujourd'hui, Charles Benoît n'est peut être pas connu de tous, mais personne ne peut nier que son invention a rayonné partout dans le monde, qu'elle reste un moyen de locomotion indispensable dans de nombreux pays, et que son succès en a fait un nom commun dans nos dictionnaires.

L'équipe du bulletin est composée d'Antoinette, Guillaume S, Mickael, Laurence et Sophie.



Trimestriel - Le Lien N°19 - Décembre 2020



SOMMAIRE

Édito	page 2
Projets urbains	page 3
Culture/Sport/Anim	page 4
Social	page 5
Zoom !	page 6

